Image not found or type unknown

pose d'un pilier sur mur privatif

Par **fouchet**, le **02/04/2010** à **13:44**

Bonjour.
Mon voisin a appuye son pilier de grille d'entrée sur le mur de ma maison. Quels sont nos droits et obligations respectives.
Par ailleurs il refuse le droit d'échelle afin de nous permettre de repeindre le chéneau et de rejointoyer le bas de mur. Il serait pret à accepter contre indemnisations. Quand est-il a ce propos? Le fait de poser une echelle ou de marcher le long de mon mur sur sa terre constitue-t-il une privation de jouissance sachant que sont terrain est face à rue au vue de tous, simplement cloturé par sa grille et un grillage.
Merci

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés